Commune de NEBOUZAT Rue Charles de Gaulte n3210 NEBOUZAT

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

DATE DE CONVOCATION L'an deux mil quinze, le dix décembre à vingt heures trente.

4 décembre 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous

DATE D'AFFICHAGE

la présidence de Monsieur Alain MERCIER, Maire

4 décembre 2015

NOMBRE DE **CONSEILLERS:** Étalent présents : Alain MERCIER -Marie-Chantal DELARBRE - Gérard BROSSIER - Ludivine GIRAL - Mireille DUVIVIER – Bruno ESPINASSE – Paul COUDERT - Michel MOREL – Ghislaine ONDET - Umberto MENDO -Jean DAVID -Didier MORANGES.

EN EXERCICE 15

Formant la majorité des membres en exercice.

PRÉSENTS: 12

Absents excusés : Mathieu LASSALAS – Aline PAULET - Jérôme PLANCHAT

VOTANTS: 12

Madame Ghislaine ONDET a été élue secrétaire.

OBJET DE LA <u>DÉLIBERATION</u>:

2015-094 - APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

- * Vu la Loi n° 92-3 du 03 janvier 1992 sur l'Eau,
- * Vu le décret n° 94-469 DU 03 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionné à l'article L 2224-10 du code général des collectivités territoriales:
- * Vu le code de l'Urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L 123-3 et R 123-11;
- * Vu la délibération du 05 mars 2015 proposant le plan de zonage de l'assainissement ;
- * Vu l'arrêté municipal du 11 avril 2015 soumettant le plan de zonage de l'assainissement à enquête publique;
- * Vu les conclusions du Commissaire-Enquêteur ;
- * Vu l'AVIS FAVORABLE du Commissaire-Enquêteur.

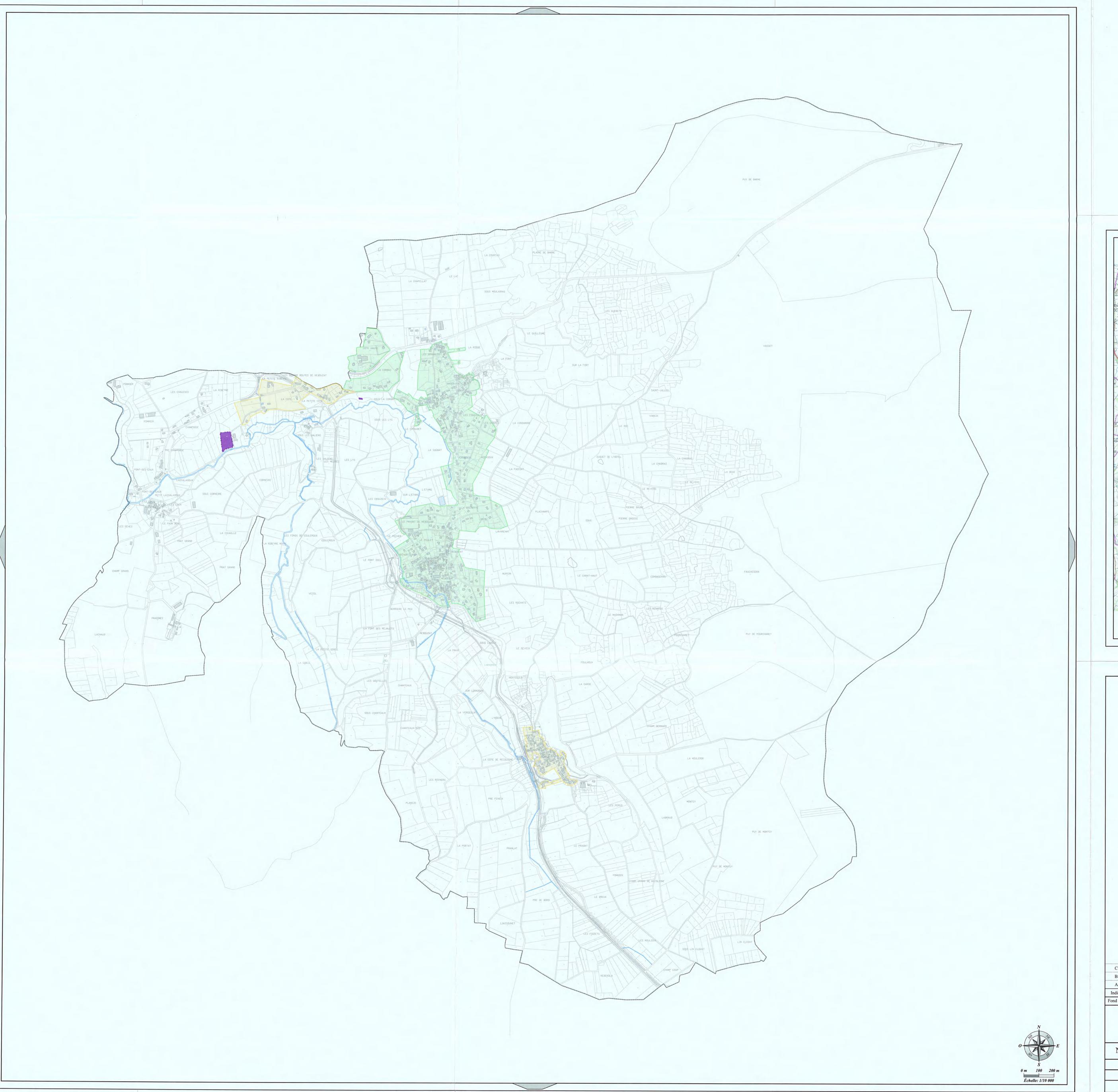
Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide d'approuver le plan de zonage d'assainissement tel qu'il lui est présenté et de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les actes rendant exécutoire le zonage d'assainissement.

> Pour extrait conforme au registre des délibérations. A Nébouzat, le 10 décembre 2015.

Le Maire, Alain MERCIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

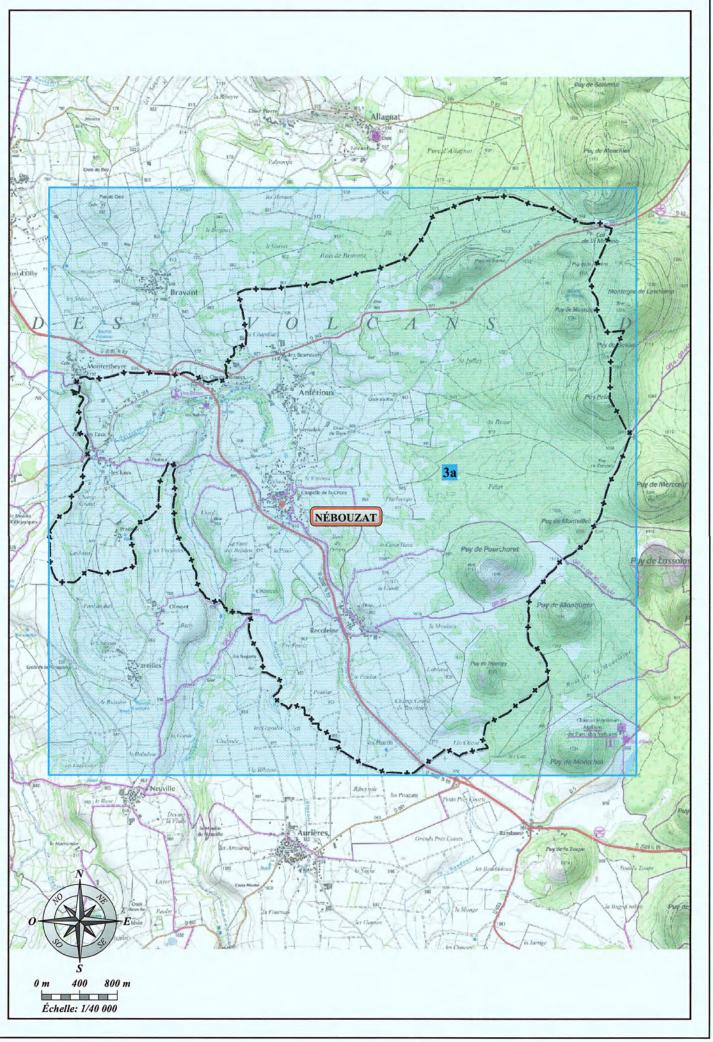
063-216302489-20151210-2015-094-DE



LÉGENDE

LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF FUTUR
LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ACTUEL

LOCALISATION DU PLAN



DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

COMMUNE DE NEBOUZAT

MISE À JOUR DE L'ÉTUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Fond de pl	nd de plan dressé par : SAFEGE N		Nom du fichier : 14CCH031_ZON.dwg	Format: 945	Format : 945.00 × 742.50 mm	
Indice	Date	Dessiné par	Modification		Vérifié par	
A	17/06/2014	J. MOLLIER	Première saisie		O. JOURNIAC	
В	06/01/2015	J. D.S.GOMES	Modifications		O. JOURNIAC	
C	17/03/2015	D.S.NELIO	Modifications		O. JOURNIAC	

CARTE DE ZONAGE

Numéro de plan	3a
Numéro d'étude	14CCH031
Échelle	1/10 000
Chef de projet	O. JOURNIAC





